

## FICHE ACTION OPERATIONNELLE n° 2

### Renforcer les leviers d'actions pour le développement des acteurs apporteurs de solutions

Constats	<p>Depuis la mise en place de la politique ESS de la Métropole en 2006, les soutiens de la Métropole en direction des projets ESS se sont concentrés sur les phases amont du cycle de vie des structures, avec un appui fort davantage sur l'émergence de projets ESS et d'utilité sociale pour le territoire.</p> <p>Il s'agit aujourd'hui de maintenir cet effort sur l'émergence de projet, mais de viser également le développement et le changement d'échelle des acteurs ESS déjà bien structurés sur le territoire, et qui ont besoin d'affirmer voire d'étendre et consolider leur modèle économique.</p> <p>Dans le même temps, la crise sanitaire ayant démontré une forte utilité de l'ESS dans la résilience des territoires et une forte adaptabilité des acteurs ESS en contexte économique perturbé, il devient important d'accorder une place aux solutions ESS dans l'économie du territoire, en accentuant la visibilité de ses acteurs et de leurs offres auprès des collectivités elles-mêmes, mais aussi auprès des acteurs de l'économie conventionnelle.</p> <p>Enfin, Bordeaux Métropole doit prendre la mesure du virage pris par l'ESS aujourd'hui dans le développement de collectifs et de projets structurants pour le territoire, dans le cadre de politiques sectorielles, ou de filières ESS nouvelles qui répondent aux besoins des politiques publiques et des habitants. Cela passe par une politique métropolitaine de soutien ambitieuse à l'investissement en faveur des acteurs ESS.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un rééquilibrage entre les efforts portés vers l'émergence de nouveaux projets et l'appui au développement des acteurs existants.</li><li>- Une mise en visibilité renforcée des initiatives ESS sur le territoire (apporteurs de solutions)</li><li>- Une politique d'investissement affichée pour soutenir les initiatives d'intérêt collectif et communautaire</li></ul>

## Action n° 2.1 : Appui financier au changement d'échelle et au développement dans les filières prioritaires identifiées par la Métropole

<b>Objectifs</b>	Accompagner le développement de projets ESS matures souhaitant recruter, essayer leur offre, faire prendre une dimension plus stratégique à leur filière
<b>Modalités</b>	<p>Etude sur la création d'un fonds de développement de projets ESS en lien avec des acteurs de la finance solidaire et des financeurs privés</p> <p>Dimensionnement affirmé des soutiens en investissement immobilier de la Métropole pour les acteurs moteurs d'une filière prioritaire ou les collectifs d'acteurs ESS souhaitant codévelopper leur offre économique pour le territoire</p> <p>Assurer une veille active sur les différents régimes d'aides d'Etat identifiés par la Commission européenne pour mobiliser des outils sécurisant le financement métropolitain aux acteurs ESS en développement dans les filières prioritaires</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Etude sur le fonds de développement et création (2023)</p> <p>Veille régimes d'aides</p>

## Action n° 2.2 : Prise de participation dans les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

<b>Objectifs</b>	Ancrer plus fortement Bordeaux Métropole dans la logique coopérative en tant que sociétaire de structures d'utilité sociale sur ses champs de compétences
<b>Modalités</b>	<p>Sensibiliser les directions de Bordeaux Métropole à l'environnement juridique des SCIC, au sociétariat et à leur implication potentielle dans ces structures coopératives</p> <p>Adopter une délibération cadre permettant à Bordeaux Métropole d'avoir un processus de prise de participation dans les SCIC du territoire en lien avec les filières prioritaires de l'ESS</p> <p>Identifier les opportunités de prise de participation au capital des structures ESS partenaires de la Métropole et proposer des délibérations cadre</p> <p>Permettre aux élus de siéger dans les instances des SCIC partenaires avec un cadre juridique sécurisant</p> <p>Créer un comité de liaison élu.es/technicien.es/SCIC capitalisées pour suivre le devenir des projets coopératifs</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Sensibilisation/accompagnement tout au long du mandat déjà engagé, à renforcer dès 2023</p> <p>Premières prises de participation à partir de 2023</p>

## Action n° 2.3 : Sécurisation du parcours foncier et immobilier des acteurs ESS

<b>Objectifs</b>	Permettre aux acteurs ESS de s'inscrire dans une démarche de parcours immobilier via des outils spécifiques
<b>Modalités</b>	<p>Démarrage de la Foncière solidaire avec expérimentation sur le territoire de Bordeaux Métropole, et participation financière en capitalisation de Bordeaux métropole pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition et mandats de gestion sur des biens de bureaux et d'activités pour les acteurs ESS</li> <li>- Agence immobilière solidaire pour faire l'interface entre les acteurs ESS et les acteurs immobiliers</li> <li>- Conseil à la stratégie patrimoniale des acteurs de l'ESS</li> </ul> <p>Participation à la co-construction de l'outil avec les autres collectivités, acteurs ESS et acteurs immobiliers engagés dans l'émergence de la Foncière solidaire</p> <p>Proposition de projets ESS en recherche d'opportunités foncières au sein du Comité d'engagement de la foncière solidaire</p> <p>Expérimenter dans le cadre d'une opération d'aménagement la limitation des prix de sortie en faveur des projets d'ESS : double clause d'encadrement des recettes foncières et barème de prix de sortie, contractualisation sur un % de production immobilière dédiée, clause spéciale au sein des cahier des charges de cession des terrains...</p>
<b>Calendrier</b>	<p>1eres maitrises foncières et 1eres occupations de locaux : 2023-2026</p> <p>Capitalisation de Bordeaux Métropole : début 2023</p>

## Action n° 2.4 : Cadre commun sur les clauses d'insertion dans la commande publique et les achats responsables

<b>Objectifs</b>	Gestion partagée du dispositif de la clause d'insertion dans la commande publique au sein des services métropolitains et renforcement des achats responsables
<b>Modalités</b>	<p>Gestion du dispositif clauses d'insertion entre la Direction développement économique et la Direction achats, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation et suivi des marchés et des reporting PLIE par la direction économique,</li> <li>- Création des clauses d'insertion dans les cahiers des charges par la Direction achats,</li> <li>- Suivi du partenariat avec les PLIE a minima jusqu'en 2023 et aide au développement des structures ESS par la commande publique, par la direction économique</li> </ul> <p>Travaux interservices au sein de la Direction développement économique en lien avec la CRESS Nouvelle Aquitaine, INAE (tête de réseau des entreprises de l'insertion) et 3AR pour développer la commande publique vers les acteurs ESS (cf. fiche action n°3)</p>
<b>Calendrier</b>	Dès 2023

## Action n° 2.5 : Appui à la Recherche et développement et à l'expérimentation avec les acteurs ESS

<b>Objectifs</b>	Investir le champ de l'innovation sociale et sociétale et du partage du risque d'innovation avec des acteurs ESS apportant des solutions de transitions au sein des politiques publiques
<b>Modalités</b>	Développer les partenariats d'innovation dans les filières prioritaires identifiées par Bordeaux Métropole Développer les expérimentations des directions opérationnelles concernées par les filières prioritaires ESS en lien avec des acteurs solidaires sur 1 à 2 ans (marchés d'innovation, marchés réservés, marchés sans mise en concurrence, allotissements) Encourager les grandes entreprises attributaires de marchés métropolitains innovants à co-traiter/sous-traiter à des acteurs ESS en développement
<b>Calendrier</b>	A partir de 2023

## Action n° 2.6 : Communication autour des actions ESS

<b>Objectifs</b>	Mieux faire connaître les initiatives, projets et filières prioritaires de l'ESS
<b>Modalités</b>	Sur la phase émergence : organisation du Prix coup de cœur ESS de Bordeaux Métropole tous les ans à l'occasion du Mois de l'ESS, en resserrant son champ d'actions autour des filières prioritaires ESS  Participation voire contribution de Bordeaux Métropole sur les événements d'autres collectivités engagées dans l'ESS : Solutions solidaires du Département de la Gironde, le Forum national de l'ESS à Niort co-organisé par la CRESS Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle Aquitaine, Forum Inventer demain de la Ville de Bordeaux, accompagnement des projets d'événements des communes de la métropole.  Organiser des événements de type marché de Noël avec les autres collectivités pour valoriser les structures et produits ESS, locaux et responsables  Dans la perspective d'un Forum mondial de l'ESS en 2025 sur Bordeaux : préparation de l'événement en lien avec les acteurs et les initiatives à valoriser
<b>Calendrier</b>	Dès 2023